

FICHE SIGNALÉTIQUE – BLC-500

BIO-LUB CANADA INC.

2265, rue Charbonneau, Trois-Rivières (Québec) Canada G9A 5C9

Téléphone : 819-377-5630, Télécopieur : 819-377-2099

www.bio-lubcanada.com

Section I. Identification du produit et du fabricant

Nom du produit :	BLC-500
Manufacturier :	Bio-Lub Canada Inc.
Numéro de téléphone d'urgence :	Canutec 613-996-6666
Utilisation du produit :	Huile à coffrage, fait à partir d'huiles végétales
Classe SIMDUT :	Non-réglémenté par le SIMDUT

Section II. Composition et information sur les ingrédients

Ingrédients dangereux :	Ne s'applique pas aux ingrédients de ce produit
-------------------------	--

Section III. Identification des risques

Effets aigus potentiels sur la santé :	Le contact du produit avec la peau ou avec les yeux ne causera normalement pas d'irritation. L'ingestion du produit ne devrait pas causer d'effets toxiques. L'inhalation de vapeur de produit ne devrait pas causer d'effets toxiques.
Effets chroniques potentiels sur la santé :	Effets cancérigènes : Aucun connu Effets mutagènes : Aucun connu Effets tératogènes : Aucun connu Effets sur le système reproducteur : Aucun connu

Section IV. Premiers soins

Contact avec les yeux :	Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes.
Contact avec la peau :	Laver avec beaucoup d'eau et du savon.
Inhalation :	Sortir à l'air frais en cas d'indisposition.
Ingestion :	Expulser. Boire beaucoup d'eau. Si de grandes quantités ont été absorbées ou si des symptômes se développent, voir un médecin.

Fiche signalétique

Section V. Information sur les risques d'incendie et d'explosion

Température d'auto-allumage :	Non disponible
Point éclair :	>120°C
Limite d'inflammabilité inférieure :	Non disponible
Limite d'inflammabilité supérieure :	Non disponible
Moyens d'extinction :	Poudre sèche, brouillard d'eau, mousse CO ₂
Instruction en cas d'incendie :	Utiliser un appareil respiratoire autonome. Éviter de respirer les vapeurs ou fumées
Produits de combustion :	Monoxyde et dioxyde de carbone.
Substances pouvant provoquer des incendies ou des explosions :	Agents oxydants
Remarques spéciales sur les risques d'incendies et d'explosions :	Arroser d'eau pour refroidir les contenants.
Incompatibilité	Agents oxydants. Réagit avec des bases fortes pour produire un alcool
Polymérisation spontanée	Danger inexistant

Section VI. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Déversement :	Contenir le déversement. Utiliser de l'absorbant, placer dans un récipient, éviter le déversement dans les égouts. La neutralisation n'est pas nécessaire. Aviser les autorités. Ne pas exposer à des flammes découvertes.
---------------	---

Section VII. Manipulations et entreposage

Entreposage:	Entreposer dans un endroit frais et sec à l'abri de la lumière.
--------------	---

Section VIII. Mesures de contrôle lors d'une exposition et protection personnelle

Limites d'exposition :	Non disponible
Installations techniques :	Ventilation locale : normalement non-requis Ventilation mécanique : Normalement non requis. Recommandé en cas de formation de vapeurs ou de brouillards
Équipement personnel :	Yeux : lunettes de sécurité Gants : résistants aux produits chimiques en vinyle ou nitrile Respiratoire : normalement superflu
Mesures d'hygiène :	Laver avec de l'eau et du savon après contact, éviter d'ingérer, pratiquer de bonnes mesures d'hygiène personnelle.

Fiche signalétique

Section IX. Propriétés physiques et chimiques

Apparence et odeur :	Liquide jaunâtre, transparent
Point d'ébullition :	> 200°C
Point de congélation :	-15°C
Densité :	0,9 g/cm ³ à 20°C
Solubilité dans l'eau :	Insoluble
Seuil de détection olfactive :	Non disponible
Densité de vapeur :	Non disponible
Taux d'évaporation :	< 0,005 comparativement au butyl acetate (=1)
pH :	Non applicable
Viscosité :	70 cP à 20°C

Section X. Stabilité et réactivité

Stabilité :	Stable
Incompatibilité :	Agents oxydants
Corrosivité :	Non corrosif

Section XI. Données toxicologiques

Voies d'absorption :	Respiratoires, peau et ingestion
Toxicité sur les animaux :	Non disponible Cl50 = 87 000 ppm
Effets chroniques sur les humains :	Non-irritant pour peau et les yeux

Section XII. Informations sur l'écologie

Écotoxicité :	Non disponible
Biodégradabilité :	Oui
DBO5 et DCO :	Non disponible
Produits de biodégradation :	Non disponible
Toxicité des produits de biodégradation :	Non disponible

Section XIII. Disposition

Disposition des déchets :	Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale
---------------------------	--

Section XIV. Transport

Appellation réglementaire :	Non réglementé
Classification pour le TMD :	Ne s'applique pas
Numéro UN :	Ne s'applique pas
Groupe d'emballage :	Ne s'applique pas
Indice de quantité limitée :	Ne s'applique pas

Fiche signalétique

Section XV. Autre exigences réglementaires et pictogrammes

Hazardous material information system (États-Unis)	Minimale	0	Dangers pour la santé	1
	Léger	1	Risques d'incendie	1
	Modéré	2	Réactivité	0
	Sérieux	3	Protection personnelle	1
	Sévère	4		
Classification SIMDUT :	Non réglementé			

Section XVI. Autres renseignements

Références : Fiches signalétiques produites par la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec. Fiches signalétiques des fournisseurs.

Préparé par : Département du contrôle de la qualité
Tél. : 819-265-2026
Date : 01 août 2008

L'information consignée dans ce document est juste et correcte au meilleur de la connaissance de la Compagnie Bio-Lub Canada Inc. et celle-ci est distribuée de bonne foi pour se conformer aux lois municipales, provinciales et fédérales du Canada. Cependant, l'information contenue dans ce document ne peut être considérée comme complète ou exhaustive et ne doit être utilisée que comme un guide général pour la manutention de ce produit. Aucune garantie implicite ou réelle n'est fournie par la compagnie quant à la véracité et l'exactitude des informations contenues dans ce document.

"BIO-LUB CANADA INC. NE FOURNIT AUCUNE GARANTIE, EXPRIMÉE OU IMPLICITE SUR LA MARCHANDISE OU SON APPLICABILITÉ POUR UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. LA COMPAGNIE BIO-LUB CANADA INC. NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE D'UN PRODUIT DÉFECTUEUX OU VENDU À UN PRIX INADÉQUAT. PAR CONSÉQUENT LA COMPAGNIE NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE DOMMAGES DIRECT OU INDIRECT CAUSÉ PAR SON PRODUIT."